



Règlement du jeu concours

Camping Ker Eden 56870 LARMOR-BADEN

Article 1 : Organismes du jeu

Le camping Ker Eden situé Route d'Auray à Larmor-Baden organise un jeu concours gratuit du 7 février 2022 au 27 février 2022.

Article 2 : Règles du jeu

Ce jeu concours est réservé aux personnes majeures, sans obligation d'achat.

Tout participant peut envoyer une ou plusieurs photos ainsi que des cartes postales du camping Ker Eden. Les photos envoyées pourront être publiées par le camping Ker Eden sur son site Internet ou ses réseaux sociaux. Un témoignage en plus sera valorisé.

La plus ancienne et la plus représentative photo ou carte postale datée du camping Ker Eden sera retenue vous offrant la possibilité de remporter 1 semaine au camping Ker Eden. La date doit pouvoir être justifiée (séjour, texte, cachet de la poste).

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer, le candidat doit envoyer sa ou ses photos ou cartes postales du camping Ker Eden datées ainsi que son témoignage :

- par mail à info@camping-larmorbaden.com
- ou par message privé sur facebook <https://www.facebook.com/campingkereden>
- ou par message privé sur Instagram <https://www.instagram.com/campingkereden>
- Renseigner son adresse e-mail afin de pouvoir être contacté s'il a gagné.

Article 4 : Gain

Le gain mis en jeu est le suivant :

- 1 semaine offerte en camping Ker Eden à Larmor-Baden sur la période choisie par le gagnant (période d'ouverture du camping : saison 2022 ou 2023) : un emplacement avec électricité pour tente, caravane ou camping-car, pour 2 ou 3 personnes et un véhicule. Animal non inclus.

Un seul gain est mis en jeu. Ainsi, un seul gagnant sera annoncé. Le lot ne pourra en aucun cas être échangé contre sa valeur en espèces ou contre toute autre dotation, ni revendu.

Article 5 : Désignation et annonce du gagnant

Le gagnant sera informé par le camping Ker Eden avec les modalités à suivre pour bénéficier du gain par :

- message privé sur Facebook
- ou un message privé sur Instagram
- ou par email

Il lui faudra dès lors communiquer ses coordonnées complètes (nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, adresse email et adresse postale) en réponse au message du camping Ker Eden.

Toute manœuvre frauduleuse ou déloyale avérée entraînera la disqualification immédiate, définitive et sans préavis du participant. Le camping Ker Eden se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge de tout gagnant avant remise de son lot.

Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 7 jours à compter de l'envoi de l'avis de son gain par le camping Ker Eden sera réputé renoncer à celui-ci. Ce dernier sera alors déchu de son droit, le lot deviendra la propriété du camping Ker Eden et pourra être attribué à un nouveau gagnant. Il est rappelé que si les coordonnées du gagnant sont invalides, incomplètes ou erronées, il perdra le bénéfice de sa dotation.

Article 6 : Remise des lots

Le gagnant pourra, lorsqu'il souhaite réserver son séjour, envoyer un email au Camping Ker Eden (info@camping-larmorbaden.com) ou téléphoner au camping au 02 97 57 05 23 qui procédera à la réservation.

Article 7 : Autorisation de diffusion de l'image des participants

La photo ayant remporté le jeu concours sera publiée sur le site Internet et les réseaux sociaux du camping Ker Eden (Facebook et Instagram) avec la mention du nom et prénom du gagnant ainsi que son lieu de résidence, sans que cette utilisation puisse ouvrir de droit et rémunération autre que la dotation offerte pour cette opération.

Les participants au jeu concours acceptent la publication des photos envoyées et des témoignages sur le site Internet et les réseaux sociaux du camping Ker Eden (Facebook et Instagram). Les participants reconnaissent qu'ils n'auront pas de droit de regard sur les photographies sélectionnées. Dès lors, ils n'auront pas la possibilité de s'opposer à leur diffusion, conformément aux termes du présent règlement.

Article 8 : Vie privée

Le présent article prend en compte les règles en matière de protection personnelle imposées par le règlement général sur la protection des données (RGPD) en date du 25 Mai 2018.

Cet article a pour but de vous donner toutes les informations utiles sur la collecte, l'utilisation et les destinataires de vos données personnelles.

Seules les informations nécessaires au bon déroulement du présent jeu et à la remise des lots en cas de gain sont collectées.

Les données personnelles recueillies concernent uniquement les données d'inscription nécessaires au bon déroulement du jeu concours à savoir : identifiant Facebook, ou identifiant Instagram ou email. Elles ne sont ni enregistrées ni sauvegardées dans un fichier informatique mais sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Dans le cas où le participant est déclaré gagnant du jeu concours : Il s'agit uniquement des données nécessaires à l'attribution du gain, à savoir : nom, prénom, adresse postale (code postal, ville, numéro de téléphone, date de naissance, adresse e-mail).

Les données demeurent confidentielles et ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales. Les données personnelles seront conservées jusqu'à la date de fin du jeu et la distribution effective du gain.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants. Les organisateurs se réservent le droit de procéder à toute vérification pour le respect de ces règles.